Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260225-D26_3-DE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

Arrondissement
De RENNES

COMMUNE DE BAIS

Extrait du registre des délibérations du Centre communal d'Action Sociale

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février, le Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le dix-sept février, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie CLOUET, Présidente.
Nombre de membres en exercice : 13

Etaient présents : Nathalie CLOUET, Christine MADDALIN, Loïc GILBERT, Patricia MOREL, Elisabeth POIRIER, Yvette LEFEUVRE, Angèle POULARD, Martine LEVACHER, Marie MORY.

Absents excusés : Monique AYGALENC, Marcelle POTTIER, Maryvonne BARBE, Marie Bernadette TIRIAU donne pouvoir à Christine MADDALIN

Absents non excusés :

Formant la majorité des membres en exercice.

03-2026 Budget primitif 2026 CCAS

Après en avoir délibéré le CCAS :
Par :
Voix pour : 10 Voix contre : 0
Abstentions : 0

ADOPTE le budget primitif 2026 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	14 436,92€
Recettes	14 436,92€
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	569,82 €
Recettes	569,82 €

Pour extrait certifié conforme
La Présidente
Nathalie CLOUET